

# RAPPORT MORAL

## AG MALEMORT 14 MAI 2022

Mes chers Collègues,

Je tiens, tout d'abord à exprimer à notre Président Michel BRETTE, notre total soutien dans l'épreuve qu'il affronte avec courage ainsi que nos vœux de rétablissement.

A la suite d'un récent entretien que j'ai eu avec lui, il m'a remis les principaux éléments du rapport moral qu'il a conçu, me demandant de le rédiger et de le présenter au nom de l'UD.

Les DDEN exercent partout dans le département une présence vigilante aussi bien dans chacune de nos écoles qu'au niveau des circonscriptions et de l'Inspection Académique.

Nos démarches portent sur le bon fonctionnement du service public de l'Education Nationale, la qualité de l'accueil et la défense de la laïcité.

Des résultats honorables pour l'enseignement public, une gestion courageuse et efficace des écoles pendant la crise COVID, la carte scolaire en équilibre malgré la baisse des effectifs, l'inclusion scolaire : autant de défis à relever nécessitant le recours à des partenaires sérieux et médiateurs reconnus....C'est en cela que les DDEN sont utiles et appréciés officiellement.

Il nous revient d'affirmer haut et fort que le rôle de l'Ecole Publique est d'éduquer de futurs citoyens ( comme l'a préconisé CONDORCET ) respectant les lois de la République....Si deux écoles sont financées par l'État, elles devraient avoir les mêmes obligations notamment vis à vis de l'inclusion.

Pesons de tout notre poids pour éviter de construire l'inacceptable dualité - école publique pour les enfants du peuple – école privée sous contrat pour une classe moyenne supérieure....Nous disons que le PE doit être et rester un fonctionnaire de l'État, appliquer un programme avec des priorités pour les savoirs de base : apprentissage du français, éducation civique, lire, écrire, compter en même temps que socialiser. En somme, l'école doit être une fonction régaliennne de l'État au même titre que la défense nationale, la police, la justice.

Pour satisfaire à ces nécessités absolues, nous demandons avec insistance et fermeté une formation solide des futurs enseignants ainsi qu'une formation continue suffisamment concrète pour permettre de faire face non seulement aux évolutions du savoir mais également à tout comportement perturbateur voire violent de certains élèves ... au-delà même des incivilités trop fréquentes.

Les DDEN veillent avec un soin particulier au bon état des locaux scolaires, au respect des normes de sécurité et au déroulement harmonieux de la classe. Les cas de harcèlement doivent être immédiatement traités. Un autre problème particulier nous est signalé : des rendez-vous médicaux donnés pendant le temps scolaire.

En conclusion, tout ce qui peut rendre l'Ecole Publique efficace et attractive est l'affaire des DDEN. Nous devons poursuivre notre recrutement très activement pour maintenir notre présence partout car les problèmes se posent partout et la réussite de l'école nous concerne partout.

Notre fonction n'est pas anodine ni même une curiosité que certains traitent de haut. Elle a été conçue par de grands esprits dont le principal fut CONDORCET. Elle a traversé sous diverses formes plus de deux siècles, a été reconnue fonction officielle de la République, supprimée par le régime de Pétain et rétablie en 1947.

La morale de cette histoire est que les enjeux autour de l'école sont capitaux : il faut sauver l'Ecole Publique en lui rendant toute sa place. Nous devons le faire car si nous avons tout reçu de l'Ecole Publique, nous pouvons et devons, en tant que DDEN lui en rendre. En guise d'encouragement, cette stimulante pensée du philosophe ALAIN : « il faut se garder de deux folies, croire qu'on peut tout faire et croire qu'on ne peut rien faire . »